



FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Fondation reconnue d'utilité publique
Siège social : 190 avenue de France
75013 PARIS

Conseil de surveillance d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Fondation reconnue d'utilité publique
Siège social : 190 avenue de France
75013 PARIS

Conseil de surveillance d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs les Membres du conseil de surveillance,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les trois points exposés dans la note « *Observations sur les comptes* » de l'annexe portant d'une part, sur les stocks de clôture, le financement de l'opération de déménagement et la refacturation des charges liées au bâtiment du site Raspail.



4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne, les informations significatives mentionnées dans l'annexe et les comptes d'immobilisations et d'amortissements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Membres du conseil de surveillance

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux Membres du conseil de surveillance sur la situation financière et les comptes annuels.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de la Fondation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre directoire.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Boulogne, le 8 juin 2018

audit france
Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

FMSH

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 13/06/18

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	528 986	468 588	60 397	40 637
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	528 986	468 588	60 397	40 637
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	989 945		989 945	989 945
Constructions	6 329 049	3 250 893	3 078 155	3 238 442
Matériels et ouvrages (bibliothèque)	10 171 156	31 782	10 139 374	10 048 899
Autres immobilisations corporelles	3 242 581	2 245 240	997 341	1 027 287
Immobilisations en cours	405 856		405 856	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	21 138 587	5 527 916	15 610 671	15 304 572
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	381		381	381
Prêts	56 924	55 756	1 169	2 704
Autres immobilisations financières	36 334		36 334	37 546
TOTAL immobilisations financières :	93 639	55 756	37 884	40 631
ACTIF IMMOBILISÉ	21 761 212	6 052 260	15 708 953	15 385 840
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production (Publications)	6 000		6 000	6 000
Stocks produits finis (Publications)	1 122 932	1 044 414	78 519	78 519
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	1 128 933	1 044 414	84 519	84 519
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	750		750	559
Créances clients et comptes rattachés	255 572	86 461	169 112	181 611
Autres créances	1 468 836	374 230	1 094 606	758 743
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 725 159	460 691	1 264 468	940 913
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 601 518		1 601 518	2 201 518
Disponibilités	12 310 154		12 310 154	13 584 791
Charges constatées d'avance	48 877		48 877	157 843
TOTAL disponibilités et divers :	13 960 549		13 960 549	15 944 151
ACTIF CIRCULANT	16 814 640	1 505 104	15 309 536	16 969 583
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	38 575 852	7 557 364	31 018 488	32 355 423

Bilan Passif

FMSH

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 13/06/18

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE		
Fonds statutaires dont versé	3 000 152	3 000 152
Réserves statutaires ou contractuelles	5 500 000	5 286 808
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	866 537	710 317
Résultat de l'exercice	671 647	369 413
TOTAL situation nette :	10 038 336	9 366 690
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	9 480 778	9 068 664
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
FONDS PROPRES	19 519 114	18 435 354
Produits des émissions de titres participatifs		
Fonds dédiés	7 016 963	9 205 417
FONDS DEDIES	7 016 963	9 205 417
Provisions pour risques	158 836	225 538
Provisions pour charges	1 116 601	1 216 811
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 275 437	1 442 348
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	391 114	611 111
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	391 114	611 111
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	23 080	14 148
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 502 193	1 439 858
Dettes fiscales et sociales	1 159 804	1 079 436
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	130 485	120 552
TOTAL dettes diverses :	2 792 481	2 639 846
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	300	7 200
DETTES	3 206 975	3 272 304
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	31 018 488	32 355 423

Compte de Résultat (Première Partie)

FMSH

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 13/06/18

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	1 333 316	209 726	1 543 042	1 662 759
Production vendue de services	921 729		921 729	917 635
Chiffres d'affaires nets	2 255 045	209 726	2 464 771	2 580 394
Production stockée				
Subventions d'exploitation			10 220 988	9 664 019
Reprises sur amortissement et provision, quote-part s/subvention virée au résultat			522 642	667 070
Autres produits			1 902 240	3 837 891
Report des ressources non utilisées / Fonds dédiés			1 471 949	352 892
PRODUITS D'EXPLOITATION			16 582 590	17 102 265
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			829 819	940 857
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				22 851
Autres achats et charges externes			4 420 535	4 075 829
TOTAL charges externes :			5 250 354	5 039 536
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			429 874	542 076
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			5 134 030	5 108 502
Charges sociales			2 942 169	2 876 859
TOTAL charges de personnel :			8 076 199	7 985 362
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			406 370	370 578
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			119 005	101 566
Dotations aux provisions pour risques et charges			158 836	309 348
TOTAL dotations d'exploitation :			684 211	781 492
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
Engagements à réaliser sur fonds dédiés			1 503 409	1 476 796
				932 680
CHARGES D'EXPLOITATION			15 944 047	16 757 941
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			638 543	344 324

Compte de Résultat (Seconde Partie)

FMSH

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 13/06/18

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	638 543	344 324
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	51 481	106 229
Reprises sur provisions et transferts de charges		474
Différences positives de change	706	3 227
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	52 187	109 930
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions & engagements fonds dédiées	19 536	39 686
Intérêts et charges assimilées	15 941	22 895
Différences négatives de change	1 376	1 842
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	36 852	64 423
RÉSULTAT FINANCIER	15 335	45 507
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	653 878	389 830
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	21 390	20 983
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et report fonds dédiées		
	21 390	20 983
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 621	20 995
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		20 406
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	3 621	41 401
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	17 769	(20 418)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	16 656 168	17 233 178
TOTAL DES CHARGES	15 984 521	16 863 765
BÉNÉFICE OU PERTE	671 647	369 413

FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Reconnue d'utilité publique
(décret du 4 janvier 1963 modifié)

L'ANNEXE

au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017
dont le total est de 31 018 488,40 euros et au compte de résultat de l'exercice
dont le total des charges est de 15 984 520,72 euros
et dont le total des produits est de 16 656 167,67 euros
dégageant un bénéfice de 671 646,95 euros
l'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période
du 1er janvier au 31 décembre 2017

Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers sont établis conformément au règlement du Comité de la Réglementation Comptable. (C.R.C.) n° 99 - 01 du 16/02/1999, relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Principales méthodes comptables :

Immobilisations et Amortissements : voir rubrique Immobilisations ci-après.

Méthode de dépréciation des stocks :

Les stocks de produits finis d'ouvrages d'Editions sont dépréciés à hauteur de :

- 70% de la valeur comptable des productions de l'année N - 1
- 90% de la valeur comptable des productions de l'année N - 2
- 100% de la valeur comptable des productions des années antérieures.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe à la date d'arrêt des comptes, selon le barème suivant :

- créances de 91 à 120 jours sont dépréciées à hauteur de 20%
- créances de 121 à 365 jours sont dépréciées à hauteur de 40%
- créances de plus de 365 jours sont dépréciées à hauteur de 100%

DEVELOPPEMENT DE L'ACTIF

AU

31 DECEMBRE 2017

Les immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon les probabilités de vie et d'utilisation des biens.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, " prorata temporis".

Immobilisations incorporelles :

Logiciels	2 ans
Progiciels	4 ans

Immobilisations corporelles :

Matériel informatique	4 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel outillage	5 ans
Mobilier	10 ans
Agencements, installations	10 ans
Construction (Suger et Charenton)	40 ans

1. Les **ouvrages et collections** appartenant à la bibliothèque de la Fondation ne sont pas amortis. Ils sont évalués à leur coût historique depuis l'origine.

Selon une expertise réalisée début 2013, " la valeur de remplacement " des ouvrages & collections de la bibliothèque, peut s'appuyer sur cette méthode (basée sur les factures d'acquisitions).

Cette méthode ne prend évidemment pas en compte la valeur des ouvrages & collections reçus en don.

Ils constituent la bibliothèque et sont dans leur ensemble un élément du patrimoine de la FMSH.

Ils font l'objet d'une rénovation permanente qui permet ainsi de les conserver dans un état intact.

La bibliothèque de la FMSH apporte, par son enrichissement en ouvrages peu édités et ses collections complètes, un outil de recherche scientifique indispensable au monde des sciences humaines et sociales. Le montant des acquisitions d'ouvrages et de périodiques de la Bibliothèque s'élève en 2017 à 89 005,75 €, financé intégralement par subvention d'investissement.

Ce qui porte le montant des ouvrages et périodiques à 10 133 105,45 € pour 2017.

Il convient de noter que les droits d'accès aux périodiques consultables sur des sites en lignes s'élèvent à 129 581,93 € en 2017, comptabilisés au compte 618300 "abonnements en ligne bibliothèque".

2. Les biens amortissables sont depuis 2011 (sur recommandation de l'IGAENR) financés sur fonds propres. (Logiciels, matériels de bureau et mobilier)

3. Le bâtiment de Charenton acquis au mois de septembre 2010 pour la somme de 2 980 480,34 € frais d'acquisition compris, a été mis en service le 11 mars 2011, et amorti à partir de cette date.

L'acquisition de l'immeuble de Charenton-Le-Pont a été décomposé entre terrain et construction, sur la base d'une expertise externe menée par un cabinet d'expert auprès de la cour d'appel de Paris.

Immobilisations

FMSH

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 13/06/18

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	482 756		46 229
TOTAL immobilisations incorporelles :	482 756		46 229
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	989 945		
Constructions sur sol propre	1 990 535		
Constructions sur sol d'autrui	3 593 128		
Constructions installations générales	745 385		
Matériels & ouvrages (bibliothèque)	10 078 762		92 831
Installations générales, agencements et divers	1 557 964		5 719
Matériel de transport	17 822		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 479 046		182 031
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			405 856
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	20 452 587		686 437
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	381		
Prêts et autres immobilisations financières	79 518		15 702
TOTAL immobilisations financières :	79 899		15 702

TOTAL GÉNÉRAL	21 015 242		748 368
----------------------	-------------------	--	----------------

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			528 986	
TOTAL immobilisations incorporelles :			528 986	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			989 945	
Constructions sur sol propre			1 990 535	
Constructions sur sol d'autrui			3 593 128	
Constructions installations générales			745 385	
Matériels & ouvrages (bibliothèque)		437	10 171 156	
Inst. générales, agencements et divers			1 563 683	
Matériel de transport			17 822	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			1 661 077	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			405 856	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		437	21 138 587	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			381	
Prêts et autres immo. financières		1 962	93 258	
TOTAL immobilisations financières :		1 962	93 639	

TOTAL GÉNÉRAL		2 399	21 761 212	
----------------------	--	--------------	-------------------	--

Amortissements

FMSH

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 13/06/18

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	442 119	26 469		468 588
TOTAL immobilisations incorporelles :	442 119	26 469		468 588
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	288 904	49 763		338 667
Constructions sur sol d'autrui	2 687 360	89 828		2 777 189
Constructions installations générales	114 342	20 695		135 037
Matériels & ouvrages (bibliothèque)	29 864	1 919		31 782
Inst. générales, agencements et divers	796 974	97 539		894 513
Matériel de transport	17 822			17 822
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 212 749	120 156		1 332 906
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	5 148 015	379 901		5 527 916
TOTAL GÉNÉRAL	5 590 134	406 370		5 996 504

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	26 469		
TOTAL immobilisations incorporelles :	26 469		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	49 763		
Constructions sur sol d'autrui	89 828		
Constructions installations générales	20 695		
Matériels & ouvrages (bibliothèque)	1 919		
Installations générales, agencements et divers	97 539		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	120 156		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	379 901		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	406 370		

LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

271800 Autres titres immobilisés

Parts Crédit Coopératif	381,25	
	<hr/>	<hr/>
		381,25

274800 Prêts 1% logement

Contribution 2014	12 357,72	
Contribution 2015	14 360,50	
Contribution 2016	14 504,00	
Contribution 2017	15 702,00	
	<hr/>	<hr/>
		56 924,22

Dépôts et cautionnement

2751 Dépôts M.S.H.

CLIMESPACE dépôt de garantie pour Le France (juin 2010)	29 880,00	
SCP CASAGRANDE dépôt de garantie boutique (décembre 2010)	6 000,00	
Complément dépôt de garantie boutique	393,00	
	<hr/>	<hr/>
		36 273,00

2751 Dépôts Suger

SAEMES - dépôt parc de stationnement- rue de l'école de médecine	61,00	
		<hr/>
		61,00

93 639,47

4 - LES STOCKS ET LES TRAVAUX EN COURS

	Brut	Dépréciation	Net
3500/3950 Publications (a)	1 122 932,44	1 044 413,91	78 518,53
	1 122 932,44	1 044 413,91	78 518,53
3450 Travaux en cours publications	6 000,30		6 000,30
4 - Total stocks et en cours	1 128 932,74	1 044 413,91	84 518,83

a) Stock publications

	31/12/2016	31/12/2017	
Stock initial	1 144 613,35	1 122 932,44	
Stock final	1 122 932,44	1 122 932,44	--- compte 3500 au 31/12/17
	100%	913 271,14	913 271,14
	90%	96 747,24	96 747,24
	70%	62 957,51	62 957,51
		49 956,55	49 956,55
Provision en début d'exercice	1 042 688,97	1 044 413,91	
Provision en fin de période	1 044 413,91	1 044 413,91	--- compte 3950 au 31/12/17
	100%	913 271,14	913 271,14
	90%	87 072,52	87 072,52
	70%	44 070,26	44 070,26
Ecart de Stock	-21 680,91	0,00	compte 6032
Ecart de provision	1 724,94	0,00	compte 68173/78173
Incidence/résultat de la période :	-23 405,85	0,00	

Les travaux en-cours des publications étaient au 31/12/2016 de :

6 000,30

Les travaux en-cours des publications chiffrés au 31/12/2017 sont de :

6 000,30

Ecart constaté

0,00 € compte 60321 en 2016

PRODUITS A RECEVOIR

Autres créances

40 Fournisseurs - avances & acomptes versés	750	
41 Clients et comptes rattachés	255 572	
42 Personnels & comptes rattachés	5 201	
43 Organismes sociaux	301	
44 Etats & autres collectivités publiques (TVA)	752 546	
	<hr/>	1 014 371
 <i>467 Charges de fonctionnement réparties aux institutions hébergées</i>		
467000 Débiteurs/Créditeurs divers	228 665	
467250 Autres débiteurs divers	8 892	
	<hr/>	237 557
 468700 Produits à recevoir divers (MSHA)		
	<hr/>	394 188
 <i>468710 Contrats de recherche (RA) à recevoir</i>		
	<hr/>	8 882
 4711 Langage et société (abonnements)		
4712 Publications diverses	159	
47121 Autres publications	49 628	
4714 Revue Terrain (abonnements)	10 175	
4728 Avances aux chercheurs	299	
	<hr/>	70 161
Total -Autres créances		1 725 159

486 Charges constatées d'avance

~ sur factures d'abonnements de revues	11 698
~ sur factures diverses(maintenance, loc.photoc.,loc.mobilères)	9 593
~ sur factures diverses (formation, assurances, réservation hôtels, foires)	27 586
	<hr/>
	48 877

50 Valeurs mobilières de placement

Elles se composent principalement :

503 ECOFI CONTRAT COOP 2 FCP (Crédit Coopératif)	1 001 518
507 BNTM (Crédit du Nord)	600 000
	<hr/>
	1 601 518

51 Disponibilités

12 310 154

Les disponibilités sont principalement placées sur un "livret association" pour lequel la FMSH, de par son statut de F.R.U.P., est totalement exonérée de fiscalité.

DEVELOPPEMENT DU PASSIF

AU

31 DECEMBRE 2017

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS ET DONS IMMOBILISES

		Subventions		Amortissements	Net
		31/12/2016	Augmentations Diminutions	31/12/2017	31/12/2017
MSH	1312 Subventions d'équip. s/biens n/amortissables(ouvrages et collections)	5 999 235	89 006	6 088 241	6 088 241
	1314/1394 Subventions d'équipement sur biens amortissables	1 870 854		1 870 854	1 870 854
	1315/1395 Subvention d'équipement Charenton	1 867 148		1 867 148	338 667
	1316/1396 Subventions d'équipement provenance ressources affectées	1 116 513		1 116 513	1 116 513
	1318/13918 Subv invest/Raspail 17/18 produits financiers		469 554	469 554	6 855
	1317 Subvention d'équipement à utiliser	668 077		668 077	668 077
		11 521 828	558 560	12 080 388	3 332 890
SUGER	1381/1398 Subventions reçues et utilisées	3 836 289		3 836 289	3 103 010
		15 358 117	558 560	15 916 677	6 435 899
					9 480 778

Note:

1312

L'augmentation du montant des subventions concernant les biens non amortissables (ouvrages et collections) correspond au montant des acquisitions en 2017 d'ouvrages et de périodiques de la Bibliothèque, soit 89 005,75 €. La FMSH a suivi la recommandation de l'IGAENR en finançant sur fonds propres les acquisitions nettes d'immobilisations amortissables en 2017, constituées principalement de logiciels et de matériel informatique.

1314/1394 La subvention d'équipement est totalement amortie depuis le 31/12/2012.

1315/1395 L'aménagement de l'immeuble de Charenton-Le-Pont a fait l'objet d'une subvention prélevée sur les fonds dédiés du compte 19411, conformément à l'accord du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. dont le montant brut est de : 1 867 148 €.

S'agissant d'un relogement provisoire, la FMSH n'aura pas à renouveler ces investissements. Par conséquent, la subvention correspondante est constituée d'une subvention d'équipement sur biens amortissables (compte 1315). Le montant des reprises cumulées s'élève à 338 667 € (dont 49 763€ au titre de 2017), soit une subvention nette de 1 528 481€ au 31/12/2017.

1318/13918 Une subvention d'équipement sur l'enveloppe intérêts désamiantage a été comptabilisée, à hauteur de 469 554€, correspondant aux investissements réalisés sur 2017. Le montant de la reprise 2017 s'élève à 6 855€, soit une subvention nette de 462 699€ au 31/12/2017.

ETAT FONDS DEDIES

CATEGORIES DE TITRES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
1 - Fonds dédiés sur subvention sécurité	111 805,26	361 805,26
2 - Fonds dédiés sécurité prod financier	2 134 632,30	3 046 695,82
3 - Fonds dédiés sur subvention maintenance	433 961,45	433 961,45
4 - Fonds dédiés Ressources Affectées (RA)	4 142 446,88	5 085 609,58
5 - Fonds dédiés Collège d'Etudes Mondiales	194 116,65	277 344,39
TOTAL	7 016 962,54	9 205 416,50

194100/194600-FONDS DEDIES

1 - La variation des fonds dédiés sur subventions sécurité s'explique ainsi :

Les appels de fonds pour l'EPAURIF en 2017 se sont élevés à : 250 000€.

2 - La variation des fonds dédiés sécurité Produit Financier s'explique ainsi :

Produits financiers sur les fonds désamiantage au titre de l'année 2017 : 3 048,94 €

La FMSH a réintégré son siège social historique, au 54 Boulevard Raspail à Paris 6ème, en Avril 2017. De ce fait, l'enveloppe intérêts désamiantage a été utilisée par la FMSH à hauteur de 915 112,46€ au 31/12/2017. Ce montant correspond aux dépenses liées au ré-aménagement de nos locaux.

4 - Fonds dédiés Ressources Affectées

Pour les subventions sur projets concernant plusieurs exercices consécutifs gérées en Ressources Affectées, si la subvention est supérieure aux charges engagées au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi est constaté en comptabilité dans la rubrique "fonds dédiés" au passif du bilan (projet à réaliser en n+1 dont le financement a été notifié lors des exercices précédents).

5 - Fonds dédiés Collège d'Etudes Mondiales

Le fonds dédié au Collège d'Etudes Mondiale a été crée en 2012. Ce fond a été utilisé par le CEM pour 2017, à hauteur de 83 227,74€.

au 31/12/2017

au 31/12/2016

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

15160 Provision pour risques et charges	81 900	225 538
15300 Provision indemnités départ en retraite (a)	76 936	73 871
15320 Provision charges Collège d'Etudes Mondiales (b)	1 116 601	1 116 601
15720 Provision pour grosses réparations (site de Suger & de Charenton)		26 339
	1 275 437	1 442 349

Notes:

- (a) cette provision est calculée sans actualisation ni prise en compte d'une probabilité de départ ou de décès. Elle inclut les charges sociales afférentes aux sommes provisionnées.

- (b) cette provision correspond aux sommes perçues au titre de la régularisation de TVA sur les années 2009 à 2011, qui seront consacrées au financement du Collège d'Etudes Mondiales

Provisions Inscrites au Bilan

FMSH

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 13/06/18

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	73 871	76 936	73 871	76 936
Provisions pour le CEM	1 116 601			1 116 601
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	26 339		26 339	
Provisions pour le 50ème anniversaire				
Autres prov. pour risques et charges	225 538	81 900	225 538	81 900
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 442 348	158 836	325 748	1 275 437

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières	39 268	16 487		55 756
Provisions sur stocks et en cours	1 044 414			1 044 414
Provisions sur comptes clients	50 447	86 461	50 447	86 461
Autres provisions pour dépréciation	341 686	32 544		374 230
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 475 815	135 492	50 447	1 560 860

TOTAL GÉNÉRAL	2 918 164	294 328	376 195	2 836 297
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

EMPRUNTS ET DETTES

164 Emprunt et Avances

16400 Emprunt Charenton	388 889
51260 Banque BFCC	2 225
	391 114

180 Comptes de liaison

1801 CID s/livres MSH	73 680
1808 MSH s/livres CID	-73 680
	0

Emprunts & Dettes	391 114
------------------------------	----------------

VALEURS EXIGIBLES A COURT TERME

40 Fournisseurs

4000	Fournisseurs MSH	884 102
4010	Fournisseurs CID	283 095
4017	Fournisseurs retenue de garantie	5 826
4081	Factures non parvenues	329 170

1 502 193

41 Clients

4117	Clients Suger	23 080
------	---------------	--------

23 080

42 Personnel

42120	Rémunérations dues	1 127
42700	Saisie arrêt	243
42820	Provision p/congés payés, CET et CDD	482 509

483 879

43 Sécurité sociale et autres organismes sociaux

43110	URSSAF salariés	183 425
43180	Maison des Artistes	30
43190	AGESSA	2 939
43720	MUTUELLE AG2R	20 391
43731	CPM - CHORUM PREVOYANCE	13 262
43732	RETRAITE MEDERIC	54 193
43781	CILGERE 1% (construction)	50 160
43782	Formation continue Fondation	35 566
43783	Formation continue CDD	5 429
43784	AGEFIPH	21 295
437850	DUP Œuvres sociales	6 089
437851	DUP Fonctionnement	1 015
43802-04	Charges s/CP + CET + CDD	264 959

658 752

VALEURS EXIGIBLES A COURT TERME (SUITE)

44 Etat et autres collectivités publiques

44574	AGESSA	78	
44578	TVA Collectée à 20%	7	
44860	Charges à payer - Etat	17 086	
			<hr/>
			17 172

47 Comptes d'attente

47000	Compte d'attente	1 672	
47150	RA en attente d'imputation	123 946	
47260	AGF(assurances/chercheurs invités gérées p/le scrt scientifique)	4 866	
			<hr/>
			130 484

48 Produits constatés d'avance

48700	Produits constatés d'avance	300	
			<hr/>
			300

AUTRES

INFORMATIONS

État des Échéances des Créances et Dettes

FMSH

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 13/06/18

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	56 924		56 924
Autres immobilisations financières	36 334		36 334
TOTAL de l'actif immobilisé :	93 258		93 258
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	255 106	255 106	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	5 201	5 201	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	301	301	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	652 352	652 352	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	100 194	100 194	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	712 004	712 004	
TOTAL de l'actif circulant :	1 725 159	1 725 159	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	48 877	48 877	

TOTAL GÉNÉRAL	1 867 294	1 774 035	93 258
----------------------	------------------	------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	391 114	224 447	166 667	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 502 193	1 502 193		
Personnel et comptes rattachés	483 879	483 879		
Sécurité sociale et autres organismes	658 752	658 752		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	86	86		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	17 086	17 086		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	130 485	130 485		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	300	300		

TOTAL GÉNÉRAL	3 183 895	3 017 229	166 667	
----------------------	------------------	------------------	----------------	--

Charges à Payer

FMSH

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 13/06/18

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	329 170
Dettes fiscales et sociales	764 554
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	1 093 724

Produits à Recevoir

FMSH

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 13/06/18

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	403 078

Charges et Produits Constatés d'Avance

FMSH

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 13/06/18

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	48 877	300
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	48 877	300

Engagements Financiers

FMSH

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 13/06/18

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	2 165 299
La FMSH s'est engagée à apporter à la Fondation Campus Condorcet une participation annuelle aux frais de gestion pour un montant de	165 299
La FMSH a accordé au CIC une garantie (privilège du prêteur de denier) dans le cadre du prêt souscrit pour l'acquisition de l'immeuble situé à Charenton le Pont	2 000 000
Un bail emphytéotique concernant la Maison Suger lie la MSH et la Ville de Paris	

TOTAL	2 165 299
--------------	------------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
--------------	--

Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

FMSH

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 13/06/18

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	388 889
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	388 889

RESULTAT EXCEPTIONNEL

1) Les charges exceptionnelles comprennent principalement :

Charges sur exercices antérieurs	1 820 €
Pénalités, amendes fiscales	1 801 €
	<hr/>
	3 621 €

AUTRES INFORMATIONS

a) Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23/05/2006, il est indiqué que la rémunération globale versée au cours de l'exercice aux trois plus haut cadres dirigeants s'élève à : 141 955,98 € détaillés comme suit :

Président du Directoire : 38 039,47 € (brut)
dont 4 000€ de droits d'auteur

Vice-Président du Directoire : 25 269,32 € (brut)
dont 500€ de droits d'auteur

Vice-Présidente du Directoire : 78 647,19 € (brut)
dont 3 812,55€ au titre de son mandat social

Pour rappel, le plafond maximal annuel 2017 de la Sécurité Sociale est de 39 228€, le maximum de 3 fois ce plafond est donc de 117 684€ annuels.

b) Conformément à la réglementation du Code de commerce, le montant des honoraires au titre du contrôle légal des comptes annuels inscrit en comptabilité s'élève à 27 000 € HT.

OBSERVATIONS SUR LES COMPTES

a) Stocks

Compte tenu des opérations de réorganisation et de fiabilisation des stocks en cours fin 2017, les comptes de l'exercice n'intègrent pas de mise à jour du stock comptable brut ni de calcul de mise à jour de la dépréciation annuelle. Les stocks sont donc comptablement inchangés par rapport à l'exercice 2016. Ces éléments demeurent peu significatifs dans les comptes clos au 31.12.2017.

b) Financement de l'opération de déménagement

Les comptes 2017 intègrent les montants engagés par la FMSH dans le cadre du déménagement au 54 Boulevard Raspail, et financés par reprise des intérêts cumulés issus du placement des sommes destinées au désamiantage, soit 915 112,46 Euros HT. Au moment de la clôture 2017 auditée, et en application d'une convention signée le 23/01/2018, entre l'EHESS et la FMSH, cette dernière demeurait en attente de la réception de la facture permettant de rembourser à l'EHESS les sommes qu'elle a engagées dans cette opération. Cette somme, d'un montant TTC de 1 180 047,21 Euros sera régularisée courant 2018. Elle s'accompagnera d'une reprise équivalente sur l'enveloppe des intérêts, sans par conséquent générer d'impact sur les résultats 2017 et 2018.

c) Refacturation des charges bâtimementaires RASPAIL

La convention de gestion réglant la facturation des charges bâtimementaires du site RASPAIL, étant parvenue à la FMSH postérieurement à l'audit des comptes et en application du principe de prudence, l'exercice 2017 ne comporte que la refacturation dûment réalisée pour le bâtiment Le France. La régularisation de la refacturation du site RASPAIL donnera lieu à l'enregistrement de produits en 2018.

Effectif FMSH

Année 2017

Effectifs sous plafond d'Emploi	Nb de personnes au 31/12/2017	ETP au 31/12	ETPT	Nb de personnes sur l'année
CDI	82	76,93	74,81	86
FONCTIONNAIRES	45	44,32	46,21	48
FAS	2	0,26	0,26	2
CDD	17	14,04	6,75	40
Contrat pro	2	2	1,96	3
S-Total	148	137,55	129,98	178

Effectif hors plafond d'Emploi	Nb de personnes au 31/12/2017	ETP au 31/12	ETPT	Nb de personnes sur l'année
CDI	3	2,8	1,89	3
CDD	8	7,38	10,70	28
Mandataire social	2			3
S-Total	13	10,18	12,58	35

TOTAL FMSH	161	147,73	142,56	213
-------------------	------------	---------------	---------------	------------